

Département de l'Oise (60)

# Commune de NOURARD LE FRANC PLAN LOCAL D'URBANISME

## PIECE GRAPHIQUE DU REGLEMENT Plan de zonage

### Légende

-  Limites de zone
-  Limites de secteur d'une zone
-  Eléments naturels à préserver (article L123-1-5-7° du code de l'urbanisme)
-  Bande végétalisée (cf. règlement article 13 et liste des essences végétales)  
Prescription de clôtures sur la limite séparative (cf. règlement article 11 et liste des essences végétales)
-  Terrains cultivés à protéger (article L123-1-5-9° du code de l'urbanisme)
-  Emplacements réservés
- U Zone urbaine
- Ua Secteur de bâtis à caractère ancien majoritaire et pavillonnaire diffus
- Ub Secteur de bâtis à caractère pavillonnaire
- Uc Secteur de bâtis à caractère collectif
- Ue Secteur d'équipements publics, constructions ou installations d'intérêt général
- Uf Secteur d'activités agricoles (possibilité de mutation des bâtiments existants à usage d'habitats ou d'activités)
- Ui Secteur d'équipements sportifs ou de loisirs
- Um Secteur de mutation à usage d'habitats soumis à orientations d'aménagement
- 1AUh Zone d'urbanisation future à court terme (vocation habitat)
- A Zone agricole
- Ah Pavillons isolés au sein de la plaine agricole (Busmaubert)
- N Zone naturelle
-  Limite de constructibilité
-  Limite de retrait obligatoire sur limite séparative
-  Terrains concernés par la limite de constructibilité (cf. règlement article 6 pour les constructions autorisées)
-  Nouveaux accès interdits à toute construction ou installation
-  Eléments bâtis du patrimoine historique à protéger (article L123-1-5-7° du code de l'urbanisme) / murs de clôture
-  Liaisons piétonnes protégées à maintenir (article L123-1-5-7° du code de l'urbanisme)

Echelle : 1/7000

Dossier N° : U2110390

Aménagement Environnement Topographie

Société A Responsabilité Limitée de Géomètres-Experts

E-mail : [aet.geometres@wanadoo.fr](mailto:aet.geometres@wanadoo.fr)

ST-JUST-EN-CHAUSSEE(60130)

9, rue Jean Jaurès-B.P. 225  
Tél: 03.44.77.62.30  
Fax: 03.44.77.62.39

COMPIEGNE(60200)

12-14, rue Saint Germain  
Tél: 03.44.20.28.67  
Fax: 03.44.77.62.39

X=1654.100

X=1654.800

X=1655.500

X=1656.200

X=1656.900

Planche 2

+

+

+

+

Y=8258.600

+

+

+

+

Y=8257.900

+

+

+

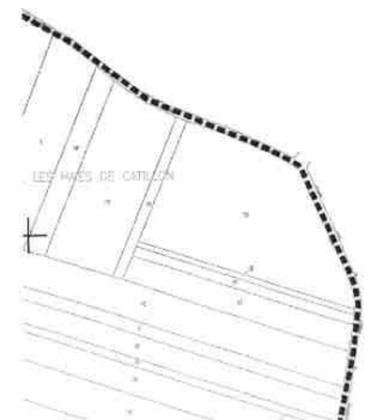
+

Y=8257.200

COMMUNE

DE

CATILLON - FUMERON



X=1651.300

X=1652.000

X=1652.700

X=1653.400

Planche 3



COMMUNE

DE

BUCARDES



LE GRAND CENTRE

COMMUNE

DE

CATILLON - FUMECHON



N

LE PETIT CENTRE

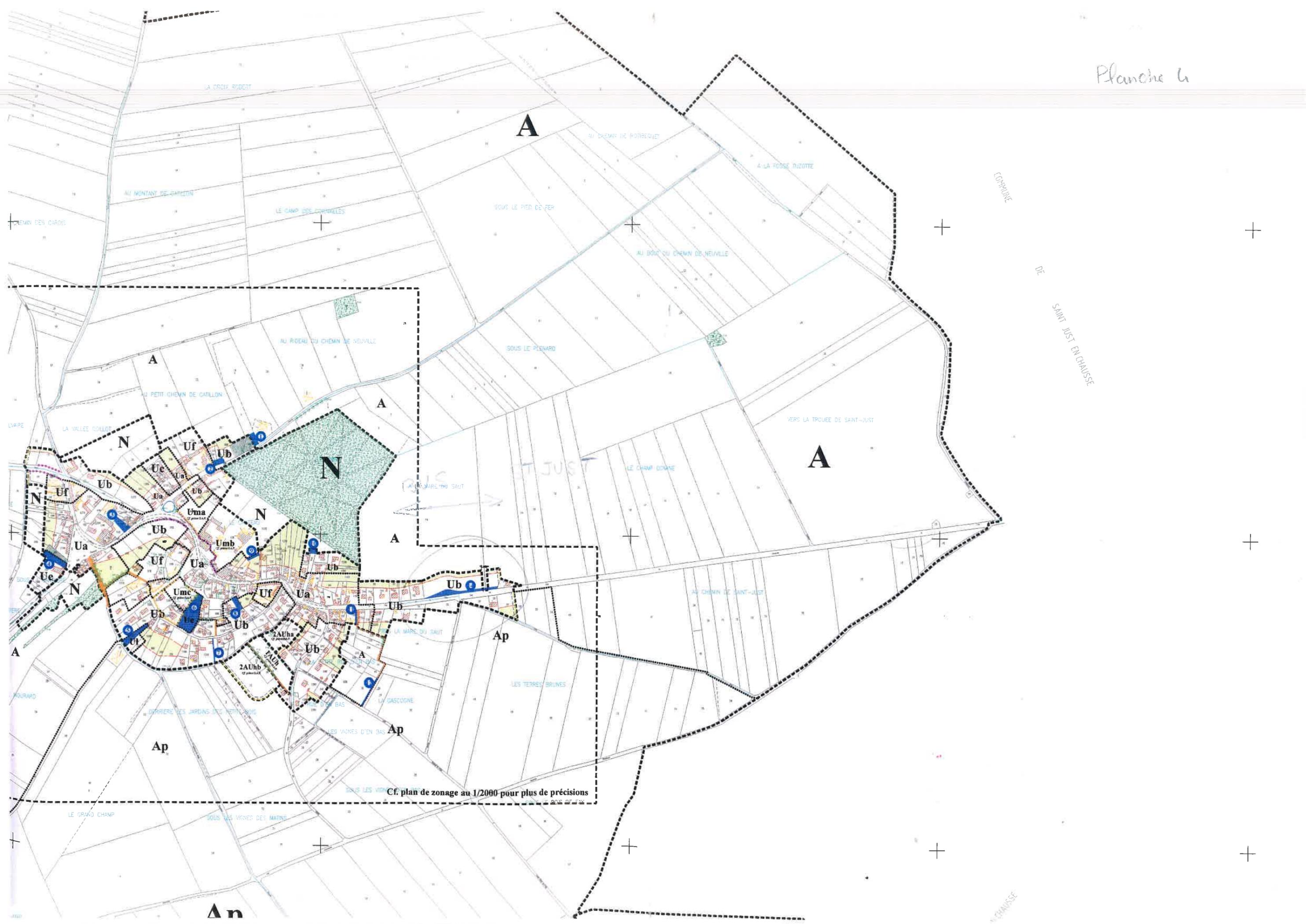
ENTRE LES BOIS

AU DESSUS DU DAM SAUT

SUR LA CROIX NOIRE

LES VIGNES EXTERIEURS





N

A

A

LA VALLEE SAURETTE

LES TERRES BUINAUBERT

A

Ah

A

La Vallée Saurette

A

N

Cf. plan de zonage au 1/2000 pour plus de précisions

Les Quatre Muids

LES COUSSIN

LA LONGUE RIVE

LE PERREUX

COMMUNE

Pièce du Bois de Linant

A

LE CHENON

LES DEUX MUIDS

A

DE

AU-DESSUS DU BOIS LINANT

LE CIMETIERE

LE PLESSIER SUR BULLES

LE BRISSON LANGUIS

LES FIELES

LE CHEMIN DU MESNIL

LE BOIS LINANT

LES QUATRE ANGES VINES

LE RIDEAU DU CHEMIN DE CLERMONT

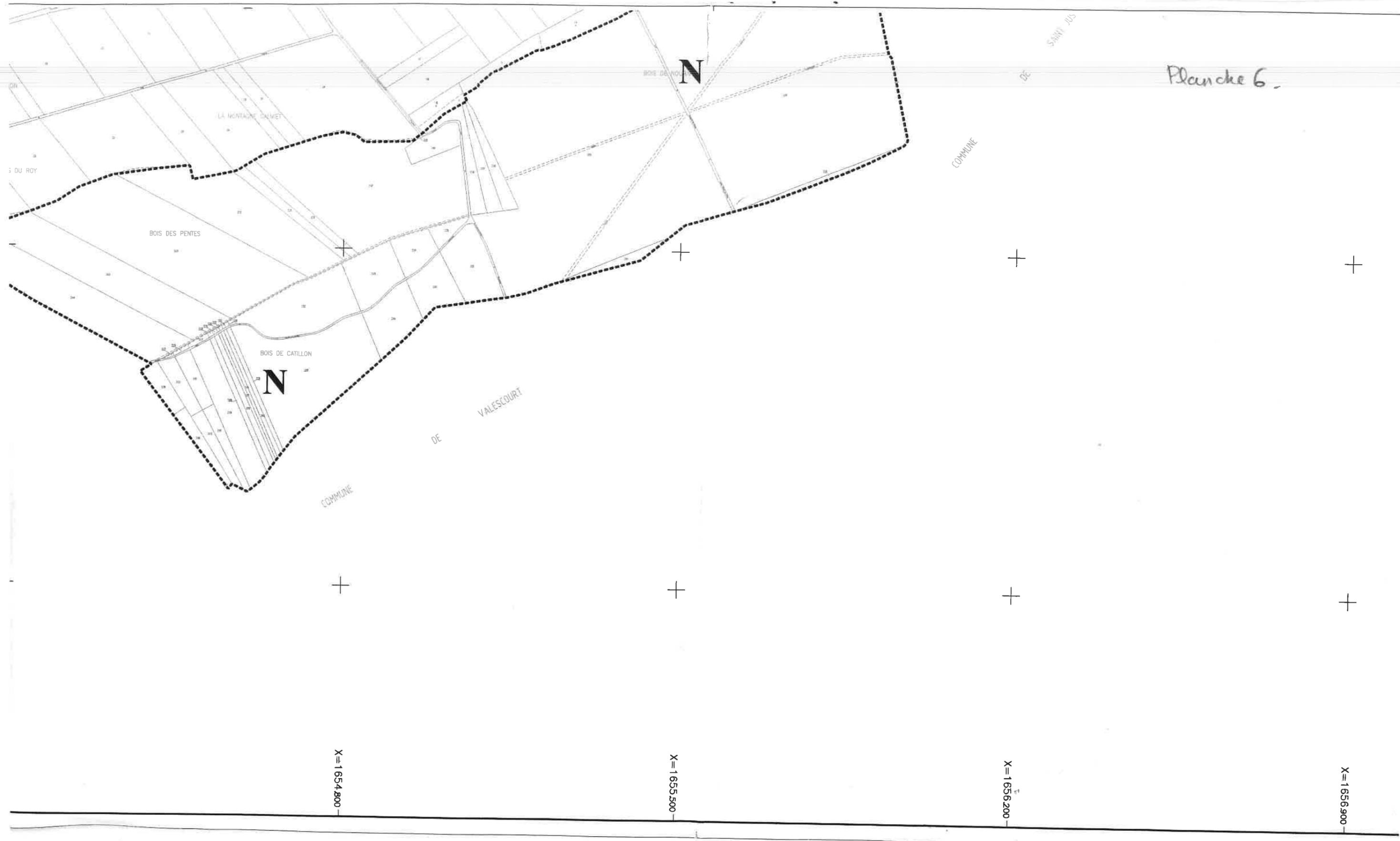
COMMUNE

A

ENTRE LE MOULIN ET LA CROIX ROUGE

LA VALLEE DU MESNIL

Planche 6.



LE MESNIL SUR BULLES

Planche 7

LE FOSSE MARGUERITE

LE ROUGEMONT

**A**

COMMUNE

DE

LE MESNIL SUR BULLES

+

+

+

+

+

+

+

+

X=1651.300-

X=1652.000-

X=1652.700-

X=1653.400-